



6h de l'aviron francophone

Le samedi 6 octobre 2018

Règlement – avant programme

1. Les 6h de l'aviron francophone sont ouvertes aux clubs et rameurs membres de la Ligue Francophone d'Aviron. Les participants devront avoir atteint au moins leurs 15 ans dans l'année de la course.
2. Le départ de la course sera donné à 11h devant le clubhouse. Les équipes peuvent entamer un nouveau tour jusque 17h.
3. Le parcours est constitué d'un tour de 4100m. Le début du tour se trouve en face du clubhouse. Les bateaux contournent l'île de Dave par la rive droite. En bas de l'île, ils font demi-tour et remontent par la rive gauche. Au passage devant le clubhouse, les équipes ont deux possibilités. Soit l'équipage entame un nouveau tour et effectue un demi-tour autour de la bouée située juste en aval du ponton, soit l'équipage modifie sa composition et fait demi-tour autour de la bouée située juste en amont du ponton après le changement. **Voir aussi plan annexe.**
4. Les bateaux autorisés à concourir sont : le skiff (1X), le double (2X) et la yolette (C4X+)
5. Les équipes pourront être mixtes (club, genre et âge). Un rameur ne pourra concourir que pour une seule équipe. Les changements d'équipage ne sont possibles qu'à la fin de chaque tour. Les équipes seront composées de :
 - a. Skiff (1X) : 2 à 3 rameurs
 - b. Double (2X) : 4 à 6 rameurs
 - c. Yolette (C4X+) : 10 à 15 rameurs
6. Inscriptions : date limite le lundi 24 septembre 2018 à 18h. Les lettres d'engagement devront préciser le type de bateau et la liste des rameurs de chaque équipe. Elles seront adressées à :

Laurent STIZ – Aviron RCNSM – Rue des Pruniers, 11 à 5100 Wépion
Tél. (club-house) : 081/46.11.30
e-mail : Laurent.stiz.aviron@proximus.be
7. Forfaits : au plus tard le dimanche 30 septembre 2018 à 18h (adresse : voir rubrique inscription).
8. Tirage au sort : dimanche 30 septembre 2018 à 19h.



9. Modifications d'équipage : possible à la fin de chaque tour. Les équipages font alors demi-tour à la bouée située en amont du ponton.
10. Numéros d'étrave : le numéro d'étrave sera fixé à la pointe du bateau. Ils seront retirés au club-house à partir de 10 heures. Il en coûtera 5€ par numéro d'étrave manquant à l'issue de la régates qui seront ajoutés aux droits d'inscription.
11. Droits d'inscriptions : 3,00€ par rameur
12. Equipe en course : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Les virages doivent s'effectuer dans l'ordre où les concurrents s'y présentent, en respectant le parcours et le balisage mis en place. Les dépassements ne sont pas autorisés pendant le demi-tour.
13. Classement : il sera établi un classement en fonction du nombre de tours effectués. En cas d'égalité dans le nombre de tour réalisée, l'équipe qui aura terminé son dernier tour en premier sera classée devant.
14. Prix : un prix sera attribué au 1^{er} équipage du classement général. Des prix seront également attribués aux premiers 1X, 2X, C4X+, féminin et junior ainsi qu'à l'équipage ayant effectué le tour le plus rapide.
15. La remise des prix aura lieu au club-house du RCNSM vers 18h.
16. Réunion du jury : le jour de la manifestation à 10h.



Approuvé pour FRBA/KBR

Serge Broka
Président RCNSM

Rémy Moulin
Président LFA

Ferdinand Peeters
Secrétaire Général FRBA



Plan du champ de course

